

## Procès-verbal de la commission de quartier du 16 octobre 2013

Heure : 17h30 → 19 h

Lieu : Maison de quartier « Chimiste »

Présences : voir annexe 1

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (voir annexe) ;
2. Présentation des résultats de l'enquête publique et de la commission de concertation ;
3. Formulation d'un avis.

### Compte-rendu

Le président, Monsieur Dielis<sup>1</sup>, n'est pas présent pour des raisons personnelles. Il est excusé. Il est demandé à la commission de choisir une personne pour le remplacer. Madame Roex<sup>2</sup> accepte de jouer ce rôle.

Un membre demande si le quorum est atteint?

D'après le règlement, la majorité absolue des membres doit être atteinte pour que la Commission de quartier puisse statuer. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle convocation doit être lancée et la commission peut statuer quelque soit le nombre de personnes présentes.

Au début de la réunion, seuls 8 membres sont présents. La Présidente invite, néanmoins, le chef de projet à réaliser la présentation inscrite à l'ordre du jour. Il est probable que plusieurs membres arrivent dans le courant de la réunion.

Pour le monde associatif, l'idéal serait que les réunions commencent un peu plus tard (vers 18 ou 19 h).

Aucune remarque n'est émise sur le procès-verbal de la réunion précédente.

Le chef de projet présentent les résultats de l'enquête publique et de la commission de quartier (voir annexe 2).

Plusieurs membres ont rejoint la commission en cours de présentation, 13 membres sont présents au moment où la Présidente invite les personnes présentes à s'exprimer.

Il est demandé s'il y a des projets à destination des jeunes.

Il est rappelé que la commission de quartier est, en principe, réservée au membres officiels (voir annexe 3) et que le programme complet sera présenté à l'assemblée générale de quartier qui commence à 19 h.

Il est demandé comment l'invitation à l'assemblée générale de quartier a été diffusée.

Un toutes-boîtes a été distribué par les gardiens de la paix dans tous le périmètre et l'invitation a été diffusée par mail et/ou courrier aux membres de la CoQ et aux personnes

<sup>1</sup> Echevin de l'économie, des classes moyennes, de l'emploi, des marchés, de la rénovation urbaine et des contrats de quartier

<sup>2</sup> Echevine des affaires néerlandophones, du transport et de la propreté

ayant laissés leurs coordonnées lors des assemblées générales de quartier précédentes.

Le Centre de Jeunes estime qu'il y a un manque de transparence dans le processus de sélection des projets socio-économiques. Il regrette de ne pas avoir été informé de l'appel à projets réalisé dans le cadre de l'élaboration du programme.

Le processus participatif a été évoqué lors de la commission de quartier du 3 juin 2013 à laquelle le Centre de Jeunes était invité.

La VGC demande ce qu'il sera réalisé avec les différentes remarques émises dans le cadre de l'enquête publique et de la commission de concertation.

Elles seront intégrées au dossier soumis au Conseil Communal (24 octobre 2013) et au Gouvernement régional (31 octobre 2013 au plus tard). Seule la remarque concernant l'ancienne imprimerie De Smedt a été intégrée directement au programme (aménagement d'une salle polyvalente à l'arrière du site plutôt qu'un équipement sportif).

Il est possible que le programme soit modifié par ces organismes.

Avicenne demande si le volet socio-économique du programme a été également soumis à enquête publique.

La réponse est oui. La globalité du programme a été soumise à enquête publique.

Monsieur Abouzeid demande si un timing a déjà été défini pour les travaux dans l'îlot Liverpool-Chimiste.

Les projets financés par le contrat de quartier doivent être réalisés dans les délais impartis (4 ans + 2 ans pour finaliser les chantiers). Il s'agit de la construction d'une maison de la cohésion sociale et du réaménagement de la partie nord de l'ancienne imprimerie De Smedt en équipement pour les jeunes. A ce stade, il n'y a pas encore de timing précis pour la réalisation des projets qui seront financés avec d'autres moyens : parc de la Senne (IBGE) et construction de bâtiments sur la partie sud de l'ancienne imprimerie (SDRB).

Pourquoi créer un parc alors qu'il y a en a déjà un en cours de réaménagement à proximité (plaine de Liverpool)?

Le parc de la Senne sera plus un parc de déplacement pour les piétons et les cyclistes qu'un parc de destination comme la plaine de Liverpool. Le quartier est densément bâti. Les habitants ont exprimé le souhait d'avoir davantage d'espaces verts.

Monsieur Abouzeid signale que le parc est une bonne idée.

Avicenne demande comment sera géré le parc de la Senne?

Il sera géré par l'IBGE comme le parc de la Rosée. Le projet doit encore être précisé.

Avicenne demande si on sait déjà qui occupera les bâtiments qu'on va créer?

Les services communaux des jeunes francophones et néerlandophones seront responsables de la gestion de l'équipement pour les jeunes. Beldenstorm, Buurtsport et Maks y organiseront notamment des activités.

Walalou se demande si la présence des associations néerlandophones dans le quartier n'est pas disproportionnée au regard du volume de population qui parle néerlandais.

Les activités néerlandophones sont ouvertes à tous. Notons, par ailleurs que l'équipement le plus spacieux de la zone, la maison de la cohésion sociale (qui va déménager dans la rue du Chimiste vu que le Collège a décidé de reconvertir le Curo-Hall en école), sera

gérée par la vie associative francophone.

La Régie des quartiers demande si l'équipement pour les jeunes accueillera les activités qui se déroulaient au Curo-sport (rue Van Lint)?

Non, aucune infrastructure sportive ne sera créée rue de Liverpool. Les bâtiments seront réservés aux activités artistiques. Le Curo-sport a déménagé dans la rue Rossini.

Une personne demande à qui le citoyen doit se plaindre si les équipements et activités sont mal gérés ou organisés?

Les équipements seront directement gérés par la Commune. C'est une volonté du Collège. Les assemblées générales et les commissions de quartier sont des lieux où cela pourra être discuté. Le chef de projet peut également être contacté.

A qui seront destinés tous ces équipements et activités?

Ils seront destinés en priorité aux habitants du quartier mais les personnes qui viennent d'ailleurs seront également les bienvenues.

Walalou estime que les associations du quartier devraient davantage être impliquées dans l'organisation d'activités artistiques.

On lui signale que Beeldenstorm est déjà actif dans le quartier (Curo Hall).

Est-ce que les jeunes du quartier ne pourraient pas former un comité pour suivre le projet?

C'est une bonne idée.

Les Etats Généraux de l'Eau à Bruxelles souligne que la dimension environnementale n'est pas assez présente dans le projet.



## Contrat de Quartier Durable « Compas »

---

# Commission de quartier

---

16/10/2013

Maison de quartier « Chimiste »





# Ordre du jour

- PV de la précédente réunion
- Enquête publique
- Commission de concertation
- Vos commentaires



# Enquête publique

- **Durée**

du 23-09-2013 au 7-10-2013

- **Diffusion de l'avis**

- Affichage de 13 avis d'enquête officiels
- Distribution d'une centaine de flyers lors de la journée sans voiture
- Affichage d'une dizaine d'A3 stylisés dans plusieurs bâtiments publics
- Publication de l'avis sur le site Internet de la Commune avec possibilité de télécharger le dossier en version électronique
- Envoi d'un e-mail ou d'un courrier à toute la liste de diffusion
- Animation d'un stand dans le parc de la Rosée





Contrat de Quartier Durable / Duurzaam Wijkcontract

# COMPAS - PASSER

Information sur le dossier de base et l'enquête publique

Parc de la Rosée / Dauwpark  
25/09 -15-18hs

Informatie over het basisdossier en het openbaar onderzoek

Logos: BUREAU ORGANISME, lpé, REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE GEMEENT, Compas Passer, Centre de quartier durable, Duurzaam wijkcontract





Compas - Mozilla Firefox

Fichier Édition Affichage Historique Marque-pages Outils ?

Compas +

www.anderlecht.be/renovation-urbaine/compas

Google

FR - NL

recherche... ok

- Home
- Vie politique
- Services communaux
- Etat civil / Population
- Enfance / Jeunesse
- Enseignement
- Stationnement
- Sécurité / Prévention
- Economie / Emploi
- Propreté
- Travaux publics
- Urbanisme
- Mobilité
- Culture / Tourisme
- Sports
- Espaces verts
- Développement durable
- Participation
- Rénovation urbaine
  - Conseil
  - Aumale-Wayez
  - Lemmens
  - Canal-Midi
  - Compas
- Santé / Services d'aide
- CPAS
- Solidarité internationale
- Logement / Bâtiments

Home > Rénovation urbaine > Compas

### Compas

Le programme du contrat de Quartier Durable "Compas" fait l'objet d'une enquête publique du lundi 23 septembre 2013 au lundi 7 octobre 2013.

La réunion de la commission de concertation est fixée au jeudi 10 octobre 2013 à 11h30. Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet peut être consulté au service communal de l'urbanisme (rue Van Lint 6, deuxième étage) le lundi de 9h à 12h et de 18h à 20h ainsi que du mardi au vendredi de 9h à 12h.

Vous pouvez également le télécharger grâce aux liens ci-dessous:

- [Diagnostic](#);
- [Programme](#);
- [Plan budgétaire](#).

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues sur rendez-vous pris par téléphone (02/558.09.95) ou par courrier électronique ( [shilligsmann@anderlecht.irisnet.be](mailto:shilligsmann@anderlecht.irisnet.be) ).

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées:

- par écrit au Collège des Bourgmestre et Échevins, place du Conseil 1 à 1070 Anderlecht ou par courrier électronique ( [shilligsmann@anderlecht.irisnet.be](mailto:shilligsmann@anderlecht.irisnet.be) ) au plus tard le lundi 7 octobre 2013 ;
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet au service communal de l'urbanisme.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Échevins à être entendue par la commission de concertation.

Il sera également possible de s'informer sur le programme au parc de la Rosée le mercredi 25 septembre 2013 de 15 à 18 h.

Au plaisir de vous rencontrer et/ou de vous lire.

démarrer

2 OpenOffice... Avis Compas 2 20131016 - Co... 20130919 - Fly... Compas - Mozill... Rechercher sur l'ordinateur 10:39



# Enquête publique - Observations et/ou réclamations

## Processus d'élaboration

- Délai court pour l'élaboration des projets socio-économiques (appel à projets)
- Des acteurs clés n'ont pas reçu d'invitation à la première CoQ
- Manque de transparence dans la sélection des projets socio-économiques (appel à projets)
- Les résultats de la participation n'ont pas été assez intégrés dans le programme



# Enquête publique - Observations et/ou réclamations

## Contenu du programme

- Réserver un budget pour la fête de quartier est une bonne idée
- Les projets suivants sont particulièrement intéressants : activités pour les enfants, espace gym, crèche...
- Plus de moyens devraient être accordés aux projets portés par les associations
- Pas de liens entre le projet phare et les projets du contrat de quartier « Lemmens » (2007-2011)
- La création de logements solidaires via la mise en concurrence de promoteurs sociaux n'est pas adaptée
- Il manque un projet visant à améliorer le parc de logement existant



# Enquête publique - Observations et/ou réclamations

## Contenu du programme

- Les abattoirs sont ouverts tous les jours de 5 à 18 h et pas seulement les jours de marché
- Le périmètre d'étude de l'espace public entre les stations de métro : la SA Abattoir rappelle qu'elle a un bail emphytéotique sur certaines parcelles et que le périmètre a une superficie de 22.930 m<sup>2</sup> et non 2.293 m<sup>2</sup>
- Le projet de réserve B1f « aménagement temporaire » devrait être un projet effectif et être davantage financé
- L'équipement pour les jeunes devrait accueillir des ateliers créatifs bien équipés pour le son et l'image
- L'équipement sportif devrait être davantage tourné vers les activités artistiques (danse, théâtre, cinéma...)



# Enquête publique - Observations et/ou réclamations

## Idées concrètes

- La rue Ropsy Chaudron : trop d'autos et station-service gênante
- Déménagement des garages : bonne idée
- Place Lemmens : supprimer la piste de pétanque, ne pas installer de lavoir social et réaménager une chaussée tout autour
- Proposer des cours de néerlandais
- Améliorer la sécurité est primordiale
- Rue Memling : réaménagement de la voirie, aménagement d'un espace vert, implantation de caméras...



# Commission de concertation

→ Avis favorable conditionné

- Projets ne sont pas assez détaillés pour vérifier l'opportunité des constructions et/ou des réaffectation envisagées
- Le projet phare pose question en matière de respect de l'intérieur d'îlot
- Le projet relatif au bâtiment situé rue Ruhl pose question en matière de respect du PRAS
- Le périmètre d'étude de l'espace public devrait comprendre la station de métro